

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

-----  
Séance du mardi 26 mars 2024

Rapporteur : **Serge LECROSNIER**

## QUESTION N° 8 :

### **Vote des taux d'imposition 2024**

Ce jour, le Budget primitif 2024 est soumis au vote des membres du conseil municipal, après avoir été étudié en débat d'orientation budgétaire. Après reprise des résultats 2023, les propositions sont les suivantes :

#### **FONCTIONNEMENT**

##### **Dépenses**

Chapitre 011	Charges à caractère général	+	531 900.00
Chapitre 012	Charges du personnel	+	602 500.00
Chapitre 014	Atténuation de produits	+	33 000.00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	+	486 327.85
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section	+	2 000.00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	+	135 100.00
Chapitre 66	Charges financières	+	7 000.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	+	1 000.00
Chapitre 68	Dotation aux provisions	+	1 300.00
		=	<b>1 800 127.85</b>

##### **Recettes**

Chapitre 013	Atténuation de charges	+	21 000.00
Chapitre 70	Produits et services	+	66 800.00
Chapitre 73	Impôts et taxes	+	154 400.00
Chapitre 731	Fiscalité locale	+	838 000.00
Chapitre 74	Dotations et participations	+	493 000.00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	+	31 000.00
Chapitre 002	Résultat reporté de fonctionnement	+	195 927.85
		=	<b>1 800 127.85</b>

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

Chapitre 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	+	240 681.01
Chapitre 16	Remboursement d'emprunts	+	50 000.00
Chapitre 204	Subventions d'équipement	+	234 000.00
Chapitre 21	Opérations d'équipement	+	1 557 627.85
<i>Chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	+	<i>126 000.00</i>
		=	<b>2 208 308.86</b>

### Dont reprise des opérations en cours

Op.108	Eclairage public	+	351 900.00
Op.128	Matériel et outillage	+	3 500.00
Op.180	Panneaux directionnels et de rues	+	6 500.00
Op.191	Amélioration des voies communales	+	18 900.00
Op.229	Matériel informatique mairie	+	15 000.00
Op.244	Aménagement du centre-bourg	+	100 000.00
Op.253	Ateliers des services techniques	+	390 000.00
		=	<b>885 800.00</b>

### Et les nouvelles opérations

Op.128	Matériel et outillage	+	26 500.00
Op.180	Panneaux /signalisation	+	8 500.00
Op.191	Amélioration des voies communales	+	31 100.00
Op.214	Salle Henri Lambert	+	103 000.00
Op.229	Matériel informatique mairie	+	5 000.00
Op.232	Aménagement du cimetière	+	42 000.00
Op.253	Construction ateliers des S.T	+	46 000.00
Op.259	Acquisition de terrain Mme Rabourdin	+	450 000.00
Op.260	Démolition des anciens ateliers des S.T	+	41 000.00
Op.261	Création d'un groupe scolaire	+	20 000.00
Op.262	Aménagement E.N.R	+	132 727.85
		=	<b>861 827.85</b>

### Recettes

<i>Chapitre 021</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	+	<i>486 327.85</i>
Chapitre 10	Dotations, fonds divers	+	811 481.01
Chapitre 13	Subventions d'investissement	+	482 500.00
Chapitre 16	Emprunt	+	300 000.00
<i>Chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	+	<i>2 000.00</i>
<i>Chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	+	<i>126 000.00</i>
		=	<b>2 208 308.86</b>

***Ce budget est équilibré par un produit attendu des contributions directes de 774 000€  
+ FNGIR de 8400€ + Compensation au titre des exonérations de TFB de 270 000€***

**Il est donc proposé au conseil municipal de reconduire les taux d'imposition pour 2024  
comme suit :**

- **Taxe d'habitation : 8,50%**
- **Taxe foncière : 43,36 %**
- **Taxe foncière non bâtie : 44,00 %**

*Adopté à l'unanimité.*



Signature du maire

Signature du secrétaire de séance

Date de mise en ligne

29.03.2024



# CONSEIL MUNICIPAL

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD  
76400 (SEINE MARITIME)

## Séance du mardi 26 mars 2024

### Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	15
Excusés :	4
Absents :	0
Votants :	19

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 18 mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoints au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR ; Messieurs Xavier LECOINTRE, Claude MAGUET, Xavier PAILLETTE (arrivé lors de la question n°2), Dany DEFONTAINE, *Conseillers municipaux*

### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE (pouvoir à Madame Dégremont), Madame Christelle JARRY (pouvoir à Monsieur Maguet), Monsieur Jean-Michel LAMOTTE (pouvoir à Monsieur Daudruy), Monsieur Christopher MAUVE (pouvoir à Monsieur Balier).

Le quorum est atteint.

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Serge Lecrosnier* a été désigné pour remplir ces fonctions.

